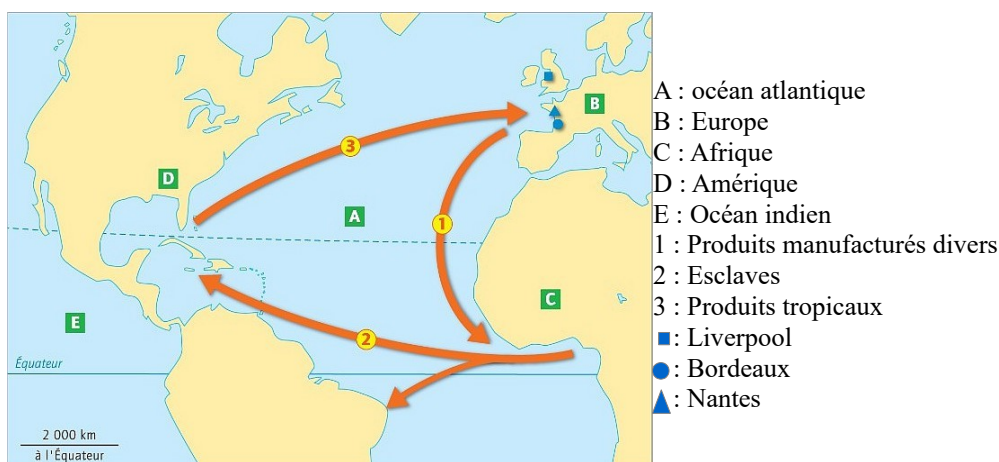


Chapitre 1

I. Introduction

A partir des grandes découvertes (15ème et 16ème siècle), l'Europe occupe une place centrale dans le monde. Elle s'enrichit grâce à ses nombreux empires coloniaux, qu'elle domine et exploite. Le Japon et la Chine sont repliés sur eux-mêmes, contrairement aux Européens qui ont lancé une première mondialisation. L'Europe est donc au centre du commerce mondial.

Le grand commerce maritime international et la traite négrière se situent en 1665-1750 (XVIIème siècle, XVIIIème siècle) sous les règnes de Louis XIV et Louis XV. Cette traite est liée à l'essor des échanges internationaux. Elle engendre le déplacement forcé d'environ 11 millions de personnes et appartient à la longue histoire de l'esclavage. Le XVIIIème siècle voit l'apogée (point culminant) de ce trafic.



II. Le commerce triangulaire

Au XVIIIème siècle, quelques pays européens pratiquent la traite négrière. Pour répondre aux besoins de main-d'œuvre des plantations, des navires partis d'Europe vont chercher en Afrique des esclaves et les transportent en Amérique. Elle peut s'effectuer dans le cadre du commerce triangulaire.

Il y a trois principales traites négrières :

- la traite occidentale. Elle commence au XVème siècle avec les portugais et le commerce des plantations (Amérique) dans l'océan indien (sucre, cacao, coton, café, tabac...) : c'est une économie de plantation (économie coloniale). La main-d'œuvre est prise sur les côtes de l'Afrique en suivant un processus complexe.
- la traite orientale (pratiquée par les musulmans dès le VIIème siècle)
- la traite interne à l'Afrique.

Les esclaves sont convertis à la religion catholique et forcés à travailler dans les champs (coton ou canne à sucre), comme ouvriers agricoles. Ils peuvent aussi être esclaves domestiques. Le code noir (1685) réglemente ce travail forcé.

III. Critiques de la traite

Cette traite est tout de même très critiquée, notamment par les libéraux qui dénoncent son inhumanité. Montesquieu condamne l'esclavage dans son livre le plus connu : L'esprit des lois. En 1735, les quakers américains créent la première société pour l'abolition de l'esclavage. Il sont suivis par les anglais en 1787 et par les français en 1788. A Saint Domingue en 1791, une révolte d'esclaves a lieu. L'esclavage (et donc le traite) sont définitivement interdits en France par la loi Shoelcher en 1848 (sous la deuxième république).

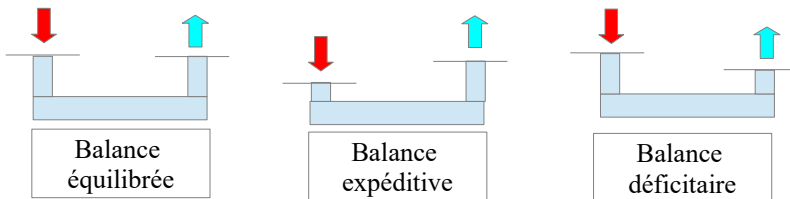
Victor Shoelcher est né en 1804 en Alsace et est mort en 1893. C'est un homme politique républicain contre la peine de mort et l'esclavage. Le 17 avril 1848, il initie le décret qui abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Au coup d'état de Napoléon III, il s'exile en Angleterre où il rencontre et devient ami avec Victor Hugo.

IV. Le grand commerce

La France, l'Angleterre et les Pays-bas sont, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle les 3 grandes puissances commerciales mondiales. Les échanges se font le plus souvent en droiture : les produits agricoles (denrées) sont transportées des plantations américaines à l'Europe, et réciproquement. L'Asie (Inde, Chine...) est aussi concernée par ce commerce maritime. On y achète des soieries, de la porcelaine, des épices et du thé. Marseille est un grand port tourné vers la Méditerranée, et vers l'est. Il est aussi proche du Rhône ; il peut donc faire du commerce maritime (par la Méditerranée) et fluvial (par le Rhône).

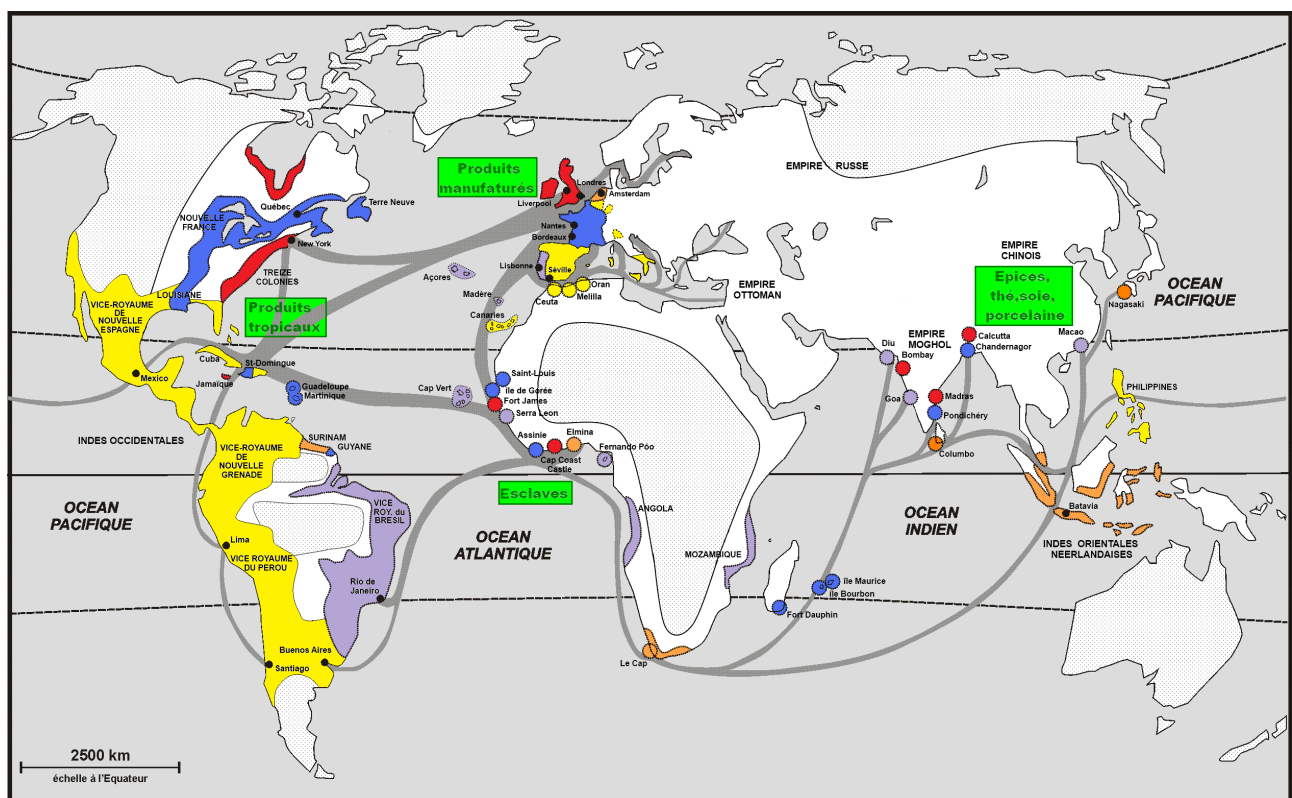
Les états ont encouragé la formation de compagnies maritimes (comme celle fondée par Colbert en 1664) pour améliorer la balance du commerce extérieur national.

Balances :



↓ : importation

↑ : exportation



Les empires coloniaux et les grands courants d'échanges vers 1740

V. Définitions

Traite négrière : commerce et transport des esclaves africains.

Plantation : grande exploitation tropicale spécialisée dans une production agricole.

Esclave : personne non-libre.

Traite atlantique : commerce des esclaves noirs d'Afrique vers l'Amérique.

Traite orientale : commerce des esclaves auquel participent les marchands musulmans.

Commerce triangulaire : commerce entre l'Europe, l'Afrique, et l'Amérique.